

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1574 du Mercredi 29 Juillet 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



DÉGÂTS OCCASIONNÉS
PAR LES FEUX DE FORÊT



**LANCEMENT DE
L'INDEMNISATION DES SINISTRÉS**

P. 3

L'AUTODÉTERMINATION
DU SAHARA OCCIDENTAL



**ALGER RÉAFFIRME
L'IMPÉRATIF DE LA LÉGALITÉ
INTERNATIONALE**

P. 16

ATELIERS, THÉÂTRE, POÉSIE
ET CINÉMA MOBILE



**UN PROGRAMME ESTIVAL NATIONAL
POUR RÉVÉLER
LES TALENTS DES JEUNES**

P. 8

POUR RENFORCER SA SOUVERAINETÉ TECHNOLOGIQUE



L'ALGÉRIE MISE SUR LA ROBOTIQUE

● L'Algérie ambitionne désormais de concevoir et de fabriquer ses propres robots quadripèdes, hexapodes, humanoïdes, ainsi que des systèmes de livraison intelligents.

P. 5

OUVERTURE DE LA DIXIÈME LÉGISLATURE À L'APN

UNE NOUVELLE ÈRE PARLEMENTAIRE

L'Assemblée nationale populaire (APN) a abrité hier la séance d'ouverture de la dixième législature quelques jours après l'annonce des résultats définitifs des dernières élections législatives par la cour constitutionnelle.

UNE PREMIÈRE HISTORIQUE POUR UNE FEMME

**KHALIDA BOUFEDECH ÉLUE
PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE**



P. 4

**LE
SAVIEZ-
VOUS ?**

DROIT DE CHANGE

LE CPA LANCE UNE CARTE VISA DÉDIÉE AUX VOYAGES À L'ÉTRANGER

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a annoncé, lundi dernier, le lancement de la carte internationale "CPA VISA Classique" (Change voyage), un nouveau produit bancaire destiné aux voyageurs, permettant de bénéficier du droit de change pour les déplacements à l'étranger, conformément à la réglementation en vigueur.

Dans un communiqué, la banque précise que cette carte est exclusivement dédiée au montant alloué au titre du droit de change pour voyage à l'étranger. Elle permet à son détenteur d'effectuer des paiements et des retraits hors du territoire national en toute sécurité. Le CPA souligne qu'aucun solde minimum n'est exigé sur le compte en devises pour bénéficier de cette carte. En revanche, le compte en dinars doit être approvisionné d'au moins 10.000 DA, afin de couvrir notamment les frais annuels de la carte, fixés à 3.000 DA, ainsi que les commissions liées à son utilisation.

La banque précise également que seules les opérations effectuées à l'aide de cette carte sont autorisées sur le compte en devises dédié au droit de change.

Le CPA rappelle, en outre, que la contre-valeur en dinars du droit de change ne peut être versée en espèces et doit obligatoirement être réglée au moyen d'un instrument de paiement scriptural, conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, la banque rassure les détenteurs actuels des cartes internationales CPA VISA et Mastercard, affirmant que les opérations de change restent disponibles sur les cartes déjà en leur possession. A travers cette nouvelle offre, le CPA réaffirme son engagement à proposer des solutions bancaires innovantes, sécurisées et conformes aux dispositions réglementaires afin d'accompagner sa clientèle lors de ses déplacements à l'étranger.



VOLOTEA VA LANCER UNE LIAISON INÉDITE ENTRE L'ESPAGNE ET L'ALGÉRIE

Présente sur le marché algérien avec des vols depuis la France, la compagnie aérienne low cost espagnole Voletea va bientôt lancer une liaison aérienne inédite entre l'Espagne et l'Algérie. Voletea ouvrira la première desserte aérienne entre Murcie et Alger, rapporte Aviation Club Center. Voletea a annoncé le lancement d'une nouvelle liaison qui reliera l'aéroport international de la région de Murcie à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger. La nouvelle ligne jamais programmée auparavant débutera à partir du 28 novembre 2026. Une opportunité de plus pour la communauté algérienne établie en Espagne. Une liaison qui s'ajoute au programme de vols opéré par Air Algérie, Iberia et Vueling qui effectuent des vols depuis Madrid, Alicante et Barcelone notamment.

SIDI-BEL-ABBÈS LE SALON NATIONAL DES FRUITS DESTINÉS À L'EXPORTATION DU 30 JUILLET AU 2 AOÛT 2026

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations organise, en coordination avec la wilaya de Sidi-Bel-Abbès, le Salon national des fruits destinés à l'exportation, et ce, du 30 juillet au 2 août 2026 à la salle Adda-Boudjellal dans la wilaya de Sidi-Bel-Abbès, a indiqué, lundi dernier, un communiqué du ministère. Ce rendez-vous économique regroupera les producteurs, les exportateurs et les opérateurs économiques, ce qui offrira l'opportunité d'établir des partenariats commerciaux et de renforcer la coopération entre les différents acteurs dans la filière fruits destinée à l'exportation, souligne le



communiqué. Le Salon renferme des stands dédiés à l'exposition de plusieurs sortes de fruits algériens destinés aux marchés étrangers, ainsi qu'à l'organisation de rencontres professionnelles, d'activités visant à soutenir les exportations agricoles algériennes et l'échange d'expertises et d'expériences entre professionnels, ajoute la même source.

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a invité les producteurs, les exportateurs et les opérateurs économiques désirant participer à cette manifestation à s'inscrire via la plateforme électronique réservée à cet effet via le lien suivant : https://www.mcepe.gov.dz/foire_belabbas.

ORAN OUVERTURE DE LA 13^e ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'IMMOBILIER, DE L'HABITAT INTELLIGENT ET DE LA DÉCORATION "ELOGIA"

La 13^e édition du Salon international de l'immobilier, de l'habitat intelligent et de la décoration "Elogia" s'est ouverte, lundi dernier, au Centre de conférences d'Oran (CCO) Mohamed-Ben-Ahmed, avec la participation de 89 exposants algériens et étrangers.

Cet événement économique réunit des professionnels de la promotion immobilière et du secteur de l'habitat, ainsi que des représentants d'entreprises publiques et privées de réalisation. Il accueille également des entreprises étrangères, dont certaines activent dans le cadre de partenariats avec des sociétés algériennes, représentant, notamment, la Chine, la Tunisie, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, a indiqué à la presse le responsable de l'agence de communication "A-B Concept Design", organisatrice du salon, Akram Sidi Yakhlef.

A ce propos, M. Sidi Yakhlef a précisé que cette édition, placée sous le thème "Edition d'été", constitue une opportunité pour les visiteurs, dont la communauté algérienne établie à l'étranger, de s'informer sur les nouveaux projets et programmes résidentiels, de découvrir les différentes formules de logement proposées et de bénéficier d'opportunités d'acquisition de logements promotionnels ou d'inscription à des programmes en cours de réalisation.

Il a également souligné que le salon représente un espace permettant aux promoteurs immobiliers et aux différents acteurs du secteur de présenter leurs projets et de mettre en avant les efforts consentis pour proposer des formules résidentielles diversifiées, répondant aux normes de qualité et aux attentes des citoyens. Durant cette manifestation, les visiteurs pourront

découvrir les dernières innovations technologiques dans les domaines de l'habitat intelligent et de la décoration, ainsi que des solutions immobilières adaptées aux capacités financières des demandeurs de logement, présentées par les différents promoteurs et entreprises participantes.

Le programme du salon prévoit également des ateliers consacrés à la présentation de projets d'habitat moderne, notamment des logements écologiques intégrant des technologies intelligentes et respectueuses de l'environnement, favorisant les économies d'énergie, ainsi que des systèmes de communication destinés aux immeubles. Ces rencontres réuniront des start-up et des porteurs de projets innovants spécialisés dans ce domaine.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
Djalil Chila
Khadidja Meriem
Abir Menasria

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 58

Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :

L'entreprise Nationale
de communication, d'édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45

020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

DÉGÂTS OCCASIONNÉS PAR LES FEUX DE FORÊT LANCEMENT DE L'INDEMNISATION DES SINISTRÉS

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé, lundi dernier dans un communiqué, le lancement de l'indemnisation de l'ensemble des sinistrés des incendies survenus dans plusieurs wilayas du pays, l'opération devant être achevée au plus tard à la fin du mois d'août prochain.

"Dans le cadre de la prise en charge des dommages causés par les incendies ayant touché plusieurs wilayas du pays depuis le début du mois de juillet 2026, et sur instruction du président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant recensement et indemnisation de l'ensemble des sinistrés des incendies, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports informe les citoyennes et les citoyens que les autorités compétentes procéderont à l'indemnisation des sinistrés, aussi bien pour les pertes matérielles ayant affecté les bâtisses et les habitations que pour celles liées aux récoltes agricoles et au cheptel, l'opération devant être achevée au plus tard à la fin du mois d'août 2026", précise la même source.



INSTALLATION DES COMMISSIONS DE WILAYA

Les commissions de wilaya chargées d'évaluer les dégâts causés par les incendies de forêt ont été mises en place dans les wilayas touchées. Elles ont entamé les premières constatations sur le terrain en prévision du lancement des mesures d'indemnisation. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à prendre en charge les sinistrés avant la prochaine rentrée sociale, a indiqué lundi dernier un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.



Conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à prendre immédiatement en charge les personnes touchées par les incendies de forêt et à les indemniser avant la prochaine rentrée sociale, et en application des directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, portant sur la désignation de commissions locales chargées de procéder à un recensement exhaustif et précis de l'ensemble des pertes matérielles causées par les incendies de forêt, afin de les évaluer selon les normes approuvées en vue du lancement des opérations d'indemnisation, des

commissions de wilaya ont été mises en place dans les différentes wilayas touchées pour examiner et évaluer les dommages et les pertes résultant des incendies. Ces commissions,

composées de représentants des différents secteurs et organismes concernés, sont chargées de se coordonner avec les commissions communales afin d'effectuer des

inspections sur le terrain, de recenser les personnes touchées et d'établir un inventaire exhaustif et précis de l'ensemble des dommages et pertes, conformément aux mécanismes juridiques et réglementaires en vigueur, permettant ainsi le lancement des procédures d'indemnisation « dans les plus brefs délais ». Lors des réunions d'installation des commissions, des instructions ont été données pour entamer immédiatement les visites sur le terrain, « tout en respectant la précision, l'objectivité et la transparence dans l'évaluation des dégâts », en renforçant la coordination entre les différents secteurs et en mobilisant toutes les

ressources humaines et matérielles nécessaires afin d'achever le processus de recensement dans les délais impartis dans le but d'assurer une prise en charge rapide des personnes touchées et de mettre en œuvre les instructions du président de la République relatives à leur indemnisation avant la prochaine rentrée sociale.

Dès leur installation, les commissions de wilaya ont immédiatement entamé les opérations de recensement des dommages et des pertes sur le terrain, témoignant ainsi de l'engagement de l'État à soutenir les citoyens touchés, à répondre à leurs préoccupations, à accélérer les procédures d'indemnisation et à atténuer les conséquences des incendies de forêt.

Abir Menasria

LA PROTECTION CIVILE ANNONCE L'EXTINCTION TOTALE DES INCENDIES À TRAVERS LE TERRITOIRE NATIONAL

La protection civile a annoncé dans un communiqué sur sa page officielle sur Facebook, hier, l'extinction de la totalité des incendies à travers le territoire national. Mobilisées sur tous les fronts depuis le début du mois de juillet, les équipes de la protection civile ont pu venir à bout durant les dernières heures des derniers foyers d'incendies encore actifs.

Dans son communiqué, la protection civile se félicite de « l'extinction de tous les incendies à l'échelle nationale, dont le nombre a atteint 1 968 depuis le 8 juillet 2026, coïncidant avec le début de la vague de chaleur ». Aidée par des moyens aériens, dont 12 avions de type AT602 et deux BE 200 de l'armée de l'air, les équipes de la protection civile ont pu mettre fin à une vague d'incendie qui a marqué le mois de juillet des Algériens en pleine canicule.

POURSUITE DE LA PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE D'URGENCE DES PERSONNES IMPACTÉES PAR LES INCENDIES

Les équipes des cellules de solidarité de proximité poursuivent leurs efforts sur le terrain à travers 13 wilayas pour assurer la prise en charge psychosociale d'urgence des personnes impactées par les feux de forêt, a indiqué lundi dernier un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Cette opération, qui se poursuit, intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et bénéficie du suivi personnel de la part de la ministre du secteur, Mme Soraya Mouloudji, dans le cadre de ses démarches visant à appuyer les efforts nationaux d'atténuation des effets des feux de forêt enregistrés à travers nombre de wilayas du pays, et ce, en vue d'orienter les interventions selon les

priorités" et de "renforcer la coordination opérationnelle avec les différents intervenants dans le dispositif de prise en charge".

Le bilan enregistré durant la période allant du 10 au 27 juillet en cours reflète la grande mobilisation sur le terrain, avec "l'une des plus vastes opérations de déploiement sur le terrain engagées par les services du ministère pour accompagner les citoyens sinistrés", selon la même source.

Les interventions des cellules de solidarité de proximité ont concerné "13 wilayas, 47 communes et 87 zones touchées par les incendies", précise le communiqué, qui fait état de "633 familles sinistrées ayant bénéficié d'un accompagnement social, 488 familles prises en charge au sein de centres d'hébergement et 175 autres à domicile, en plus de

1.331 personnes ayant bénéficié d'une prise en charge médicale et 2.132 autres de soutien psychosocial, dont des enfants, des femmes et des personnes âgées".

Ce bilan illustre "l'impact positif du dispositif de prise en charge sociale mis en place par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, pour accompagner les personnes impactées par les feux de forêt".

Il reflète également l'engagement du secteur à "poursuivre ses efforts sur le terrain pour surmonter les séquelles de ces incendies et permettre aux familles sinistrées à travers les différentes régions de retrouver leur stabilité et de reprendre le cours normal de leur vie", conclut le communiqué.

APS

10^e LÉGISLATURE DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE UNE NOUVELLE ÈRE PARLEMENTAIRE

Le coup d'envoi officiel des travaux de la 10^e législature de l'Assemblée populaire nationale (APN) a été donné, hier à Alger, avec la première séance solennelle qui s'est déroulée dans un climat démocratique. Plus qu'une simple formalité protocolaire, cette réunion inaugurale pose les fondations politiques sur lesquelles s'appuiera le Parlement pour les années à venir, à la suite du scrutin législatif du 2 juillet dernier dont les résultats définitifs ont été scellés par la Cour constitutionnelle.

Dans le respect des traditions républicaines, la présidence de cette séance d'ouverture a été confiée à un bureau provisoire incarnant un symbole fort de passage de témoin intergénérationnel. La séance était présidée par le plus âgé des nouveaux députés, Abdelkader Bellahssen, assisté de deux plus jeunes, à savoir Abdeldjalil Faghoul et Belghith Abdellah Nadhir. Donnant le ton des responsabilités qui incombent aux nouveaux élus du peuple, le doyen des députés a profité de cette tribune pour fixer les exigences de rigueur et d'éthique qui devront guider l'action législative. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le député Bellahssen a indiqué que l'APN "est appelée plus que jamais à perpétuer l'ancrage des traditions de travail parlementaire



sérieux, à renforcer la pratique démocratique et à promouvoir la culture du dialogue et du respect mutuel". Sur le plan du déroulement, la cérémonie d'installation a obéi à une rigueur procédurale millimétrée. Elle a commencé par la récitation de la Fatiha du Saint Coran et l'écoute de l'hymne national, avant d'entamer l'appel nominal des députés, conformément à la proclamation de la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale, puis la constitution de la commission chargée de la validation de la qualité de membre et l'adoption de son rapport. Cette phase d'identification, essentielle pour établir la légitimité juridique de chaque mandat, a débouché sur l'officialisation de l'organe de contrôle. La liste de la commission de validation de la qualité de membre des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour la dixième législature a été adoptée.

L'adoption de la liste des trente membres composant la commission s'est déroulée dans la foulée de l'appel nominal des députés issus du scrutin du 2 juillet dernier, validé par la Cour constitutionnelle. Cette instance a aussitôt engagé ses travaux afin de rédiger le rapport de validation de la qualité de membre, soumis au vote lors de la séance de l'après-midi, étape décisive qui précède immédiatement l'élection du nouveau président de la Chambre basse. Cette mécanique d'installation avait été minutieusement préparée en amont afin de garantir la fluidité des travaux et le consensus politique autour des étapes de transition. Dans cette perspective, le Bureau provisoire de l'APN avait tenu, dimanche dernier, une réunion pour arrêter l'ordre du jour de la séance d'ouverture de la 10^e législature et débattre des procédures de formation de la Commission de validation de la qualité de membre. Témoignant de la volonté d'associer l'ensemble des forces politiques

représentées au sein du nouvel hémicycle, la réunion, présidée par le plus âgé des élus, assisté des plus jeunes, s'était déroulée en présence des représentants des partis politiques et du représentant des indépendants vainqueurs aux dernières législatives, remplissant la condition de constitution de groupes parlementaires. Pour rappel, l'échiquier politique issu du scrutin du 2 juillet, validé le 18 du même mois par la Cour constitutionnelle, consacre la dominance des formations traditionnelles avec la victoire du FLN qui décroche 91 sièges sur 407, suivi du RND avec 74 sièges, du Front El-Moustakbal avec 56 sièges, du MSP avec 43 sièges et d'El-Bina avec 40 sièges. Les indépendants parviennent à glaner 33 sièges, devançant Sawt Echaab et ses 16 députés, ainsi que le FFS qui remporte 12 sièges. Le reste de l'hémicycle se répartit entre le PLJ et El-Fadrj El-Djadid avec 6 sièges chacun, El-Karama avec 5 sièges, puis le RCD et le FJD avec 4 sièges chacun. Les formations plus modestes, comme le PT, Jil Jadid et TAJ, se contentent de 3 sièges chacune, Ennahda de 2 sièges, la représentation se clôturant avec un siège individuel attribué, respectivement, à l'ANR, au FAN, au FBG, au FCL, au PRA et à l'UND. En franchissant ce premier cap procédural avec l'adoption du rapport de validation et l'élection du nouveau président de l'APN pour cette nouvelle législature, la Chambre basse s'approprie à entrer dans le vif de sa mission constitutionnelle.

G. Salah Eddine

UNE PREMIÈRE HISTORIQUE POUR UNE FEMME

KHALIDA BOUFEDECH ÉLUE PRÉSIDENTE DE L'APN

Hier, lors des travaux de la première séance marquant l'ouverture de la dixième législature de l'Assemblée populaire nationale (APN), la députée Khalida Boufedech a été élue, à l'issue d'un vote solennel tenu au siège de l'institution, présidente de la Chambre basse du Parlement. Une élection qui fait d'elle la première femme de l'histoire algérienne à accéder à cette haute fonction.

Portée par un large soutien des groupes parlementaires et investie par le groupe du Parti du Front de libération nationale (FLN), première force politique de la nouvelle Assemblée, Khalida Boufedech ouvre ainsi un nouveau chapitre de la vie parlementaire algérienne. Son accession au perchoir intervient dans un contexte marqué par les défis législatifs, économiques et sociaux qui attendent la dixième législature, appelée à examiner plusieurs textes structurants pour l'avenir du pays. Pour le FLN, cette candidature répond aux exigences d'une nouvelle étape politique nécessitant une direction institutionnelle capable d'allier compétence, efficacité législative et sens du dialogue parlementaire. Le parti a ainsi défendu le profil de sa candidate comme étant à même de consolider le rôle constitutionnel de l'Assemblée populaire nationale, tout en insufflant une nouvelle dynamique à ses travaux. Médecin spécialiste de profession, Khalida Boufedech possède un parcours qui conjugue expertise scientifique et engagement politique. Éluée locale à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger, elle s'est



sa candidature affichent également leur volonté de renforcer l'efficacité institutionnelle de l'Assemblée et d'inscrire ses travaux dans une démarche davantage tournée vers les attentes des citoyens.

UNE PREMIÈRE DANS L'HISTOIRE PARLEMENTAIRE ALGÉRIENNE

Au-delà des considérations politiques et partisanes, cette élection revêt une portée hautement symbolique. Pour la première fois depuis l'instauration de l'Assemblée populaire nationale, une femme accède à la présidence de la Chambre basse du Parlement, mettant ainsi fin à neuf législatures successives durant lesquelles cette responsabilité a exclusivement été exercée par des hommes. Khalida Boufedech est portée à la tête de l'APN, ainsi,

elle devient également « la troisième personnalité de l'État » dans l'ordre protocolaire des institutions algériennes, derrière le président de la République et le président du Conseil de la Nation. Cette accession au perchoir constitue un tournant dans l'histoire politique contemporaine du pays. Elle traduit une évolution progressive de la place des femmes dans les plus hautes responsabilités institutionnelles et participe à l'élargissement de leur représentation au sein des centres de décision. Cette désignation intervient, par ailleurs, dans un contexte particulier marqué par une faible représentation féminine au sein de la nouvelle Assemblée populaire nationale. Lors des élections législatives du 2 juillet dernier, seules 23 femmes ont été élues députées, alors qu'elles représentent près de la moitié de la population algérienne. Sur plus de 9.500 candidats ayant pris part au scrutin, environ 20 % seulement étaient des femmes, illustrant les défis qui demeurent en matière de participation politique féminine. Si plusieurs réformes ont permis, ces dernières années, d'accroître la présence des femmes dans les Assemblées élues, leur représentation au sein des institutions politiques reste encore inférieure aux attentes. L'élection de Khalida Boufedech à la présidence de l'APN est donc un signal politique fort en faveur d'une plus grande implication des femmes dans la gouvernance publique. Au-delà de sa portée historique, cette élection ouvre surtout une nouvelle séquence pour l'Assemblée populaire nationale. Entre renouvellement institutionnel, défis législatifs et aspirations à une plus grande inclusivité, la dixième législature débute sous le signe d'un événement inédit qui pourrait marquer durablement l'histoire parlementaire algérienne.

G. S. E.

POUR RENFORCER SA SOUVERAINETÉ TECHNOLOGIQUE L'ALGÉRIE MISE SUR LA ROBOTIQUE

L'annonce en a surpris plus d'un, mais elle marque un tournant assumé dans la politique scientifique et industrielle du pays. L'Algérie ambitionne désormais de concevoir et de fabriquer ses propres robots quadrupèdes, hexapodes, humanoïdes, ainsi que des systèmes de livraison intelligents. C'est à l'issue d'une séance de travail stratégique entre le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et le chercheur algérien Mourad Bouzit — spécialiste reconnu de la robotique aujourd'hui basé en Chine — que le projet a été officiellement dévoilé.

L'objectif fixé est clair : dépasser le simple stade de la recherche théorique pour développer des prototypes directement industrialisables.

Pour concrétiser cette feuille de route, le ministère ne part pas de zéro et mobilise l'élite de ses institutions. Le projet associe ainsi l'École nationale supérieure de mathématiques, l'École nationale supérieure d'intelligence artificielle, l'École nationale supérieure des systèmes autonomes, ainsi que le Centre de développement des technologies avancées (CDTA). Élément central de ce dispositif, une plateforme technologique dédiée à la robotique verra prochainement le jour au cœur du pôle scientifique et technologique Chadid Abdelhafid-Ihaddaden à Sidi Abdallah, avec l'ambition de devenir le véritable réacteur de cette mutation.

À première vue, un tel programme peut soulever un certain scepticisme. On pourrait légitimement se demander si une telle ambition n'est pas trop disproportionnée au regard de l'appareil industriel actuel. Pourtant, c'est précisément parce que le monde traverse une rupture technologique majeure qu'une telle démarche devient impérative. Sous nos yeux, la robotique et l'intelligence artificielle fusionnent à une vitesse fulgurante, redéfinissant l'industrie, la défense, la médecine, la logistique et les services. Dans ce virage mondial, les révolutions n'attendent personne : les nations qui ne développent pas leurs propres capacités de conception se condamnent à une dépendance technologique durable envers celles qui auront pris les devants. Ce pari s'inscrit d'ailleurs dans une continuité. Ces dernières années, l'Algérie s'est attachée à bâtir un écosystème solide autour de l'intelligence artificielle. Cette infrastructure repose sur la création du Centre national des services numériques, la mise en service des data centers d'El Mohammadia et de Blida, le lancement imminente d'un troisième centre de données et la programmation de deux autres infrastructures clés d'ici 2030. Complété par le Centre national de calcul et l'ouverture de formations universitaires spécialisées, cet ensemble fournit la puissance de calcul, le stockage et les compétences humaines indispensables. Dans cette équation, la robotique apparaît comme le tout premier terrain d'application concret de cet investissement massif dans l'IA. Si la filière industrielle reste à



structurer, les laboratoires nationaux ont déjà prouvé par le passé que le savoir-faire local existe et ne demande qu'à changer d'échelle. Le Centre de recherche en technologies industrielles (CRTI) et l'ENSTA ont, par exemple, conçu un robot d'inspection de pipelines capable de cartographier la corrosion et de détecter les fuites au cœur même des canalisations. De son côté, le CDTA a mis au point Robucar, une plateforme de véhicule électrique entièrement autonome destinée au transport sur des sites industriels ou des campus universitaires. Sur le plan médical, l'USTHB et le CDTA ont développé ensemble une prothèse de main myoélectrique capable d'interpréter les impulsions musculaires pour restituer la préhension aux personnes amputées, tandis qu'à Oran, l'USTO-MB a réalisé un robot sous-marin téléguidé pour l'inspection des coques de navires et des infrastructures portuaires. En connectant ces compétences déjà éprouvées aux besoins réels de l'économie et en s'appuyant sur l'expertise de sa diaspora, l'Algérie entend franchir le pas le plus difficile : passer du laboratoire à l'usine. L'enjeu dépasse la simple prouesse scientifique, il s'agit de poser les pierres de l'autonomie technologique de demain.

LA COMPÉTITION DU FUTUR

À l'échelle internationale, la course à la robotique avancée et à l'automation n'est plus une simple tendance industrielle, elle est devenue le cœur battant de la compétition géopolitique et économique mondiale. En Asie, des géants comme le Japon et la Chine réinventent radicalement l'organisation du travail face au vieillissement démographique et aux impératifs de productivité. La Chine, notamment, s'est imposée comme le plus grand marché mondial de la robotique industrielle et déploie des stratégies massives pour intégrer l'intelligence artificielle au cœur des usines, envisageant l'installation de millions de robots intelligents à l'horizon 2040 pour pallier le déclin de sa population active. Aux États-Unis, sous l'impulsion des géants de la Tech et de pionniers comme Tesla ou Boston Dynamics, l'accent est mis sur les humanoïdes et l'IA embarquée, transformant la robotique en un secteur à très forte valeur ajoutée. Parallèlement, l'Europe tente de consolider sa souveraineté industrielle par des réglementations éthiques et un soutien massif aux PME technologiques, tandis que des dynamiques émergent dans le monde arabe et sur le continent africain, où la robotique commence à s'implanter pour répondre à des besoins précis en agriculture de précision, en

logistique portuaire ou dans la gestion des infrastructures énergétiques. L'importance capitale de cette industrie réside dans sa capacité à redéfinir intégralement la notion même de compétitivité. La robotique de nouvelle génération, dopée par l'intelligence artificielle, ne se contente plus de répéter mécaniquement des gestes en chaîne ; elle perçoit, apprend, s'adapte et résout des problèmes complexes en temps réel. Elle constitue le levier ultime pour décupler la productivité industrielle, sécuriser les chaînes d'approvisionnement, réduire drastiquement la pénibilité et les risques mortels sur les sites dangereux et garantir des standards de qualité inégalés. Pour une nation, maîtriser les briques technologiques de la mécatronique et des algorithmes d'autonomie signifie garder le contrôle sur ses moyens de production et ne plus subir le diktat des importations stratégiques, faisant de cette filière le pilier central de la souveraineté économique du XXI^e siècle. Dans ce paysage en pleine mutation, l'Algérie se trouve à un carrefour stratégique où le retard n'est tout simplement plus une option. Laisser passer ce train technologique condamnerait le tissu industriel national à une obsolescence préjudiciable et à une dépendance structurelle vis-à-vis des puissances technologiques étrangères. À l'inverse, en engageant dès aujourd'hui ses compétences académiques et en structurant sa propre filière, l'Algérie s'offre l'opportunité de moderniser ses secteurs clés, de l'énergie à l'agriculture en passant par les mines et la logistique. Ne pas prendre de retard dans la robotique intelligente, c'est garantir à la jeunesse algérienne une place de choix dans les métiers de demain, transformer le potentiel scientifique du pays en puissance économique et inscrire durablement la nation comme un acteur souverain et influent sur la scène régionale et continentale.

DES APPLICATIONS CIBLÉES

Les nouveaux projets annoncés par le ministère s'inscrivent dans la continuité directe des premiers succès universitaires, tout en franchissant un cap qualitatif majeur : passer des démonstrateurs de laboratoire à des machines opérationnelles, taillées pour les réalités du terrain. Dans cette optique, le choix de développer des robots quadrupèdes répond à un besoin industriel pressant. Capables de franchir des obstacles complexes et de se déplacer avec aisance dans des environnements confinés, ces robots ont vocation à assurer l'inspection autonome des raffineries, des gazoducs, des pipelines et des installations

pétrochimiques stratégiques. En détectant préventivement les fuites de gaz, les anomalies thermiques ou la corrosion sans exposer des techniciens à des environnements hostiles ou toxiques, ils deviennent des boucliers indispensables pour la sécurité des infrastructures critiques du pays. Cette même logique de précision dicte le développement des robots hexapodes et des humanoïdes. Grâce à la stabilité supérieure offerte par leurs six pattes articulées, les hexapodes s'imposent comme les outils privilégiés pour les interventions en zones sinistrées, l'exploration de galeries minières, de tunnels ou de reliefs sahariens accidentés où tout véhicule à roues s'envisagerait difficilement. De leur côté, les robots humanoïdes visent un tout autre défi : s'intégrer dans des espaces de travail initialement conçus par et pour l'homme. Leur polyvalence permettra d'assister les opérateurs sur les chaînes d'assemblage, dans les laboratoires de haute sécurité ou au sein de plateformes logistiques complexes, réduisant la pénibilité des tâches répétitives tout en augmentant la cadence de production. Enfin, la branche dédiée aux robots de livraison intelligents touche au cœur des transformations de la logistique moderne et de la santé publique. Équipés de systèmes de navigation autonome avancés, ces modules sont pensés pour acheminer sans intervention humaine des médicaments stratégiques, des échantillons biologiques urgents, des pièces détachées ou du matériel sensible au sein des hôpitaux, des campus universitaires et des grands complexes industriels. L'enjeu dépasse ainsi la simple performance technique : il s'agit de bâtir un réseau de machines communicantes et autonomes capables d'optimiser la productivité globale, de fluidifier la chaîne d'approvisionnement interne et d'élever les standards de sécurité dans l'ensemble des secteurs vitaux de l'économie.

UN DÉFI

Reste désormais à concrétiser cette vision ambitieuse dans un calendrier industriel crédible au cours des prochaines années. La transition du prototype académique vers une série industrialisable constitue l'épreuve du feu pour tout écosystème d'innovation. Elle exige d'articuler durablement la recherche scientifique fondamentale, le transfert technologique, le soutien financier de l'État et, surtout, l'engagement précoce des donneurs d'ordre industriels nationaux. La création d'une véritable filière ne pourra se faire à huis clos ; elle imposera de créer des passerelles solides entre les écoles supérieures spécialisées et les grands groupes publics ou privés capables d'intégrer ces solutions dans leurs processus de production. Au-delà des prototypes qui sortiront des ateliers de Sidi Abdallah, cette initiative traduit une prise de conscience déterminante : l'Algérie refuse d'être un simple consommateur passif des technologies de rupture. Alors que les robots quadrupèdes, les humanoïdes et les véhicules autonomes redéfinissent la compétitivité mondiale, s'insérer dès aujourd'hui dans cette dynamique est une condition de souveraineté. L'immense défi pour les années à venir consistera à transformer cette volonté politique et scientifique en un tissu industriel viable, capable de fabriquer localement des machines intelligentes adaptées aux besoins réels du marché et du territoire national.

G. Salah Eddine

LUTTE CONTRE LES RACCORDEMENTS ILLICITES ET LE GASPILLAGE

LA POLICE DE L'EAU BIENTÔT OPÉRATIONNELLE



Les raccordements clandestins aux réseaux d'alimentation en eau seront bientôt dans le viseur d'un nouveau dispositif de contrôle. En visite, lundi dernier, dans la wilaya de Béchar, le ministre des Ressources hydriques, Lounès Bouzegza, a annoncé la publication, «dans les prochains jours», des textes réglementaires portant création de la police de l'eau, un corps chargé de lutter contre les forages illicites, les piquages sur les conduites publiques et toutes les formes de gaspillage des ressources hydriques.

«Les vols de l'eau représentent 30 %, 40 %, voire 50 % dans certaines wilayas et cela ne peut plus être toléré», a déclaré le ministre lors d'une séance de travail avec les responsables locaux. Il a mis en cause des raccordements illicites réalisés par certains agriculteurs, éleveurs, mais aussi des industriels, affirmant que les auteurs de ces pratiques feront désormais l'objet de sanctions sévères.

L'annonce marque l'aboutissement d'un chantier engagé depuis le Conseil des ministres de janvier 2023. À cette occasion, le président

de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné l'activation de la police de l'eau afin de renforcer la lutte contre les forages clandestins, les prélèvements illicites, les irrigations excessives et le pompage anarchique des nappes souterraines. Plus de trois ans après cette instruction, le dispositif s'apprête à entrer en vigueur.

PRÉSERVER UNE RESSOURCE DE PLUS EN PLUS RARE

Cette décision intervient dans un contexte de raréfaction croissante des ressources hydriques, aggravée

par les effets du changement climatique. Située dans une région semi-aride, voire aride, l'Algérie mise désormais sur les ressources non conventionnelles, notamment le dessalement de l'eau de mer pour l'alimentation en eau potable et la réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation agricole.

Ces deux filières nécessitent toutefois des investissements considérables. D'où la volonté des pouvoirs publics de mieux protéger les volumes d'eau mobilisés en réduisant les pertes, en luttant contre les usages abusifs et en éradiquant les branchements clandestins. Il y a un mois déjà, Lounès Bouzegza avait insisté sur «la nécessité de mettre fin à l'utilisation de l'eau potable dans les activités industrielles et l'irrigation agricole», plaidant pour une réorientation des ressources vers les usages prioritaires. À Béchar, il est revenu sur les prélèvements illicites qui

alimentent des consommations échappant à tout contrôle.

MODERNISER LA GESTION DE L'EAU

Aujourd'hui, près de 48 % de l'eau potable distribuée en Algérie provient du dessalement de l'eau de mer, une part que les autorités ambitionnent de porter à 60 % à l'horizon 2030. En parallèle, l'agriculture et l'industrie, qui consomment respectivement plus de 70 % et 17 % des volumes stockés dans les barrages, sont appelées à recourir davantage aux eaux usées épurées afin de préserver les ressources conventionnelles. Le gouvernement entend également moderniser la gestion du secteur grâce aux technologies numériques. Le déploiement de systèmes de télégestion et de commande à distance doit permettre de détecter rapidement les dysfonctionnements, les fuites, les interruptions de service et les anomalies liées aux branchements illicites.

Pour le ministre, ces outils constituent «un progrès qualitatif dans la gestion durable de l'eau» et une réponse concrète aux défis de la pénurie.

DES ÉCARTS RÉVÉLATEURS

Lounès Bouzegza avait déjà illustré l'ampleur du phénomène lors d'une visite dans la wilaya d'El-Tarf. Il avait alors souligné qu'une région dont les besoins quotidiens sont estimés à 120.000 m³ d'eau produisait pourtant 160.000 m³ par jour, un écart qu'il attribuait à d'importantes fuites, à des piquages illicites ou à la combinaison des deux. «Les deux facteurs doivent être identifiés et combattus», avait-il affirmé, estimant que la mise en place rapide de la police de l'eau constitue désormais un levier indispensable pour préserver une ressource devenue stratégique et garantir une distribution plus équitable de l'eau à l'ensemble des citoyens.

R. S.

UNE DÉLÉGATION OMANAISE VISITE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Une délégation du Sultanat d'Oman a pris connaissance de l'expérience algérienne dans le domaine de la formation des compétences nationales, de la recherche scientifique et de l'innovation dans les technologies de l'intelligence artificielle, lors d'une visite effectuée dimanche soir à l'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA), a indiqué lundi dernier un communiqué du Haut-Commissariat à la numérisation (HCN). Les membres de la délégation omanaise ont également suivi des exposés



détaillés sur la vision stratégique de l'école, son système pédagogique, ses programmes académiques, ses laboratoires de recherche, ainsi que les projets d'innovation développés

par les étudiants et les chercheurs. Les exposés ont également porté sur les efforts de l'établissement visant à former des compétences hautement qualifiées, capables d'accompagner les mutations technologiques accélérées et de répondre aux exigences de l'économie numérique.

Cette visite a permis à la délégation omanaise de s'enquérir de l'expérience algérienne en matière de développement de l'écosystème de l'intelligence artificielle et d'échanger les vues et les expertises sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines de la

recherche scientifique, de l'innovation et du renforcement des capacités, de manière à "contribuer à l'établissement de partenariats stratégiques entre les établissements des deux pays" et à "soutenir le processus de transformation numérique et de développement durable en Algérie et au Sultanat d'Oman", précise la même source. Il convient de rappeler que la délégation omanaise effectuée, depuis samedi dernier, une visite de travail de quatre jours en Algérie dans le cadre du renforcement de la coopération dans le domaine de la transformation numérique entre le HCN et le ministère omanais des Transports, des Communications et des Technologies de l'information. **APS**

RENTREE SCOLAIRE 2026-2027

UNE ÉCOLE PLUS MODERNE, PLUS EFFICACE ET MIEUX PRÉPARÉE

Le ministre de l'Éducation nationale, M. Mohammed Seghir Saâdaoui, a dirigé une séance de clôture de la Conférence nationale préparatoire à la rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué un communiqué publié lundi dernier.

Lors de cette séance, qui s'est tenue dimanche dernier, les comptes rendus des neuf ateliers organisés dans le cadre de cette conférence nationale ont été examinés. Dans ce sens, le ministre a donné des orientations concernant les modalités de mise en œuvre des recommandations qui en ont découlé dans le cadre de la finalisation des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Sadaoui a souligné que cette conférence consacre une nouvelle approche de gestion du secteur, fondée sur l'implication des responsables de terrain dans la prise de décision. Il a également précisé que les travaux des ateliers vont au-delà du simple diagnostic des difficultés rencontrées, puisqu'ils visent également à proposer des solutions opérationnelles et à élaborer des projets prêts à être mis en œuvre. À cet égard, l'orateur a donné instruction de poursuivre les travaux des ateliers spécialisés après la clôture de la séance plénière, dans le



but de finaliser les projets d'amendement des textes réglementaires proposés, de définir les modalités de leur mise en œuvre et d'approfondir les propositions nécessitant des études complémentaires.

Il a, en outre, indiqué que les résultats de cette conférence seront traduits en programmes d'action et en projets réglementaires applicables, susceptibles de renforcer la participation des cadres du secteur à l'amélioration du système éducatif. M. Sadaoui a également insisté sur le fait que la prochaine étape consistera à mobiliser tous les moyens nécessaires afin de garantir une rentrée scolaire réussie et stable, notamment à travers le renforcement

de la coopération entre les directions de l'éducation et les autorités locales, le suivi permanent de la situation des établissements scolaires ainsi que la prise en charge des aspects organisationnels et des prestations de service.

Dans ce contexte, le ministre a mis l'accent sur l'importance d'ancrer une culture de la planification et de l'anticipation dans la gestion du secteur, notamment en matière de réalisation des infrastructures éducatives, afin de répondre à l'augmentation constante du « nombre d'élèves ». Il a également exhorté au renforcement des principes de transparence et d'efficacité dans la gestion des ressources humaines et financières,

tout en accélérant le règlement des dossiers prioritaires, en particulier ceux relatifs aux logements de fonction, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Le ministre a, par ailleurs, réaffirmé que la sécurité de l'établissement éducatif et la consolidation de son statut constituent une « priorité pour le secteur », soulignant la nécessité de garantir un environnement éducatif sûr, propice à l'apprentissage et à l'épanouissement des élèves. S'agissant du processus de numérisation, le premier responsable du secteur a affirmé qu'il s'est imposé comme « un choix stratégique irréversible », appelant à l'achèvement de la numérisation des différents domaines de gestion, à la

modernisation des bases de données ainsi qu'à leur intégration au système numérique national.

Enfin, le ministre de l'Éducation nationale a réaffirmé son engagement en faveur du renforcement du dialogue social, dans le respect de la législation en vigueur, ainsi que de l'évaluation régulière des performances des gestionnaires financiers des commissions des. À travers cette conférence nationale, le ministère de l'Éducation nationale entend ainsi faire de la prochaine rentrée scolaire un exercice placé sous le signe de l'anticipation, de la modernisation et de la concertation.

Abir Menasria

LA RENTRÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE FIXÉE AU 4 OCTOBRE PROCHAIN

PLUS DE 400.000 PLACES PÉDAGOGIQUES ET 23 NOUVELLES SPÉCIALITÉS ANNONCÉES

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a annoncé la mise à disposition de plus de 400.000 places pédagogiques et l'ouverture de 23 nouvelles spécialités dans le cadre de la rentrée de la formation professionnelle fixée au 4 octobre prochain.

Présidant, lundi dernier, les travaux d'une conférence nationale consacrée à la prochaine rentrée de la formation professionnelle, la ministre a indiqué que celle-ci constitue "une étape stratégique pour la mise en œuvre des réformes que connaît le secteur".

Dans ce cadre, "plus de 400.000 places pédagogiques ont été assurées dans les différents modes de formation, notamment la formation par apprentissage, avec l'introduction de 23 nouvelles spécialités dans plusieurs domaines, dont l'environnement, l'agriculture, l'industrie et la numérisation".

Mme Arhab a également fait savoir que les inscriptions pour cette rentrée débuteront le 8 août et se poursuivront jusqu'au 26 septembre prochain.

À ce propos, elle a précisé que cette conférence qui s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la rentrée de la formation professionnelle 2026 était consacrée à "la présentation et à l'examen de la note d'encadrement relatif à cette rentrée, ainsi qu'à l'évaluation du niveau de préparation des établissements de formation, outre l'ajustement

des différents aspects organisationnels et pédagogiques, à même de garantir une rentrée réussie".

Mme Arhab a insisté sur la nécessité du « strict respect du contenu de la note d'encadrement et d'unifier la méthodologie de travail à travers l'ensemble des établissements de formation, tout en œuvrant à améliorer la qualité de la formation et à réunir toutes les conditions nécessaires à l'accueil des stagiaires, ainsi qu'à renforcer l'offre de formation dans les spécialités prioritaires, selon une approche nationale répondant aux besoins économiques et de développement ».

La ministre a également souligné l'importance de s'appuyer pleinement sur le référentiel national des formations et des compétences (RNFC), en tant qu'outil de référence pour adapter les offres de formation aux besoins des secteurs économiques, notamment au regard des projets structurants et stratégiques que connaît l'Algérie", précisant que "640 spécialités ont été mises à jour". Elle a, en outre, mis en avant la nécessité de « se référer au tableau de bord et à la cartographie des métiers comme deux outils de planification et de prospection des besoins futurs en compétences, afin d'orienter la formation vers les métiers prioritaires ».

Sur le plan pédagogique, la ministre a grandement souligné la nécessité "de généraliser la formation selon l'approche par compétences et d'intensifier les opérations de formation et de qualification des

formateurs et des cadres dans ce domaine", tout en insistant sur "le renforcement de l'introduction de la langue anglaise dans les parcours de formation, en vue de permettre aux stagiaires de suivre les évolutions scientifiques et technologiques et de s'ouvrir aux connaissances modernes", outre "le renforcement de la formation dans le domaine de l'entrepreneuriat".

Elle a appelé à poursuivre le développement des centres d'excellence de la formation professionnelle, à travers la modernisation de leurs équipements, le renforcement de leurs partenariats avec les opérateurs économiques et l'actualisation de leurs offres de formation, "en phase avec les besoins des grands projets structurants et des secteurs stratégiques, afin qu'ils puissent jouer leur rôle en tant qu'établissements de référence dans la préparation de compétences qualifiées répondant aux métiers demandés sur le marché du travail et contribuant au soutien de l'économie nationale". Concernant la formation à distance, Mme Arhab a mis en relief "la nécessité d'élargir ce mode de formation et d'en enrichir le contenu pédagogique, tout en développant des offres de formation de qualité dans les domaines des technologies modernes, à l'instar de l'intelligence artificielle, de la programmation et de la cybersécurité, afin d'accompagner la transformation numérique et de répondre aux exigences des métiers d'avenir".

APS

ATELIERS, THÉÂTRE, POÉSIE ET CINÉMA MOBILE

UN PROGRAMME ESTIVAL NATIONAL POUR RÉVÉLER LES TALENTS DES JEUNES

Le ministère de la Culture et des Arts donnera, à partir du 1er août prochain, le coup d'envoi du programme culturel, artistique et récréatif intitulé « Été, Maison, Culture et Arts ». Déployé à travers les différents établissements culturels relevant du secteur sur l'ensemble du territoire national, ce programme se poursuivra jusqu'au 1er septembre, indique un communiqué publié lundi dernier.

Placée sous le slogan « Notre été, c'est la créativité », cette initiative est destinée aux enfants, aux adolescents et aux jeunes. Elle s'inscrit dans la politique du secteur visant à promouvoir la pratique culturelle et artistique, à enrichir les programmes dédiés à la jeunesse et à mettre les vacances estivales au service « du développement de la créativité et de la découverte des talents ». Le programme propose un large éventail d'activités artistiques et culturelles offrant aux enfants et aux jeunes l'opportunité d'explorer différentes formes d'expression et de création. Parmi elles figurent notamment « Mon quartier en couleurs », « Mon histoire et mon théâtre », « La voix du musée », « Déclamation poétique », « Stand-up comedy », « La rue du conteur

et du meddah », ainsi que « Le film sur mobile ». Autant d'ateliers et d'activités destinés à encourager la participation des jeunes aux manifestations culturelles durant la période estivale.

Dans ce cadre, le ministère invite les enfants et les jeunes souhaitant prendre part à cette initiative à se rendre dans les établissements culturels relevant du secteur à travers les différentes régions du pays afin de s'inscrire aux ateliers ouverts dans la limite des places disponibles.

Le département ministériel souligne que le programme « Été, Maison, Culture et Arts » (Summer, House, Culture and Arts) constitue un rendez-vous culturel estival majeur destiné à révéler et à accompagner les talents créatifs des enfants et des

jeunes, tout en faisant de la culture « un espace d'apprentissage, de créativité et d'expression ».

Ces activités estivales, ouvertes aux enfants de tous âges, visent à stimuler leur créativité, à renforcer leur confiance en eux et à les encourager à exprimer pleinement leurs talents en explorant de nouveaux horizons artistiques. Convaincu que chaque génération constitue l'avenir de la nation, l'État mobilise les moyens nécessaires dans les domaines de la jeunesse, des arts et de l'éducation afin d'offrir aux enfants des vacances enrichissantes, favorisant leur épanouissement personnel et leur préparation à la prochaine rentrée scolaire et sociale.

Abir Menasria



CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE DU PATRIMOINE

CANDIDATURES OUVERTES JUSQU'AU 25 AOÛT



Les passionnés de photographie ont jusqu'au 25 août pour participer au Concours national de la meilleure photographie du patrimoine, consacré cette année au thème « Le costume traditionnel algérien et ses accessoires ». Initiée par le Musée public national des arts et traditions populaires de Médéa, en coordination avec la Direction de la culture et des arts de la wilaya, cette manifestation ambitionne de mettre en valeur la richesse du patrimoine vestimentaire algérien et la diversité culturelle des différentes régions du pays à travers l'objectif des photographes. Ouvert aussi bien aux professionnels qu'aux amateurs, le concours invite les participants à immortaliser les costumes traditionnels, leurs accessoires, leurs bijoux, ainsi que les savoir-faire qui leur sont associés. Les candidatures sont recevables du 25 juillet au 25 août. Le règlement prévoit que chaque candidat puisse soumettre jusqu'à trois photographies, en couleur ou en noir et blanc. Les clichés devront être envoyés au format JPEG, en haute définition (300 dpi), et être adaptés à une impression au format 50 x 70 cm. Les organisateurs exigent que les œuvres soient originales, réalisées par leurs auteurs, sans signature, cachet ni encadrement, et qu'elles n'aient jamais été primées lors d'autres manifestations. Si le traitement numérique est autorisé, il ne devra en aucun cas modifier le contenu de l'image ni dénaturer l'esprit du concours. Le règlement insiste ainsi sur le respect des critères techniques et artistiques de la photographie tout en privilégiant l'authenticité des œuvres présentées.

À l'issue de l'appel à candidatures, un jury spécialisé retiendra 25 photographies qui seront exposées à Médéa du 16 au 18 septembre 2026. Les auteurs des œuvres sélectionnées seront invités à prendre part à cette exposition et recevront une

attestation de participation. Chaque photographie retenue devra être accompagnée d'une fiche descriptive précisant son titre, la région d'origine du costume représenté, ainsi que les accessoires, bijoux et éléments patrimoniaux qui y sont associés. Les organisateurs se réservent également le droit d'utiliser les œuvres participantes dans le cadre d'expositions, de publications

imprimées ou numériques et de supports audiovisuels consacrés à la valorisation du patrimoine.

Les résultats seront dévoilés lors du vernissage de l'exposition, le 16 septembre, après les délibérations du jury composé de Hemdani Sid Ahmed, Benyahia Ahmed Bilel et Yonga Oussama. Les trois meilleures photographies seront récompensées par des prix de 50.000 DA, 30.000 DA et 20.000

DA. À travers cette initiative, le Musée public national des arts et traditions populaires de Médéa entend promouvoir la photographie patrimoniale tout en sensibilisant à la préservation du costume traditionnel algérien, considéré comme l'une des expressions les plus emblématiques de l'identité culturelle nationale.

RETROUVEZ VOTRE EDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES

LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz



Oran

EL BAHIA, « LA RADIEUSE »

C'est la deuxième plus grande ville d'Algérie. Métropole dynamique, elle offre un mélange raffiné d'architecture coloniale, d'histoire andalouse et ottomane, de criques pittoresques, de bâtiments modernes et une atmosphère culturelle unique.

Oran est connue comme « La ville étincelante », une ville côtière animée et dynamique. Avec ses habitants chaleureux, sa culture musicale raï et son patrimoine architectural exceptionnel – du fort de Santa Cruz à la Place d'armes – la ville captive les visiteurs par son littoral magnifique, sa cuisine raffinée et son art de vivre méditerranéen décontracté. Une ville qui séduit par ses plages, son atmosphère unique et accueillante, ses nombreuses activités de loisirs et la généreuse hospitalité de ses habitants. Oran s'est imposée comme l'une des destinations estivales phares de la Méditerranée. Elle possède indéniablement des atouts qui attirent tous ceux qui l'aiment. Entre ses plages dorées, sa promenade animée en bord de mer et son riche patrimoine historique, la capitale de l'Ouest algérien dégage un charme unique qui captive tous les voyageurs en quête de soleil et de détente. L'été à Oran rime avec littoral. À l'ouest de la ville se trouve la station balnéaire les Andalouses, un lieu emblématique. Nichée au pied de la Montagne verte, elle offre une vaste plage de sable fin, des infrastructures hôtelières complètes et des sports nautiques parfaits pour les familles. Avec ses 120 kilomètres de côtes, vous trouverez assurément d'autres destinations à découvrir. La station balnéaire d'Aïn El Turk, par exemple, vibre au rythme des vacances. Elle propose aux vacanciers une expérience culinaire unique grâce à ses restaurants en bord de mer, des vues imprenables sur la baie d'Oran, une variété de divertissements dans ses parcs d'attractions et une vie nocturne animée qui attire une foule de jeunes et de visiteurs, surtout en été. Pour les amoureux de la nature préservée, Madagh est un véritable paradis. Située à la frontière de la région d'Aïn Témouchent, Oran possède deux criques jumelles entourées de forêts, aux eaux cristallines idéales pour la plongée et la détente, loin du tumulte de la ville.



Les trois incontournables

1 TRADITION & CULTURE

Au cœur du patrimoine oranais, la tradition s'exprime à travers la célèbre Blouza oranaise, robe traditionnelle raffinée en soie ou en mousseline, richement ornée de perles, de paillettes et de dentelles, portée fièrement par la mariée lors des cérémonies. Sublimée par des bijoux traditionnels comme le Khit er-rouh, elle incarne l'élégance de l'Ouest. Côté culture, Oran est le berceau incontesté du raï (classé au patrimoine immatériel de l'Unesco), une musique populaire mondiale née au cœur de l'identité bahiya.



2 PATRIMOINE HISTORIQUE

Dominant la ville du haut du mont Murdjadjo, le fort et la chapelle de Santa Cruz constituent le symbole emblématique de l'histoire espagnole et religieuse d'Oran, offrant une vue panoramique époustouflante sur le golfe. En contrebas, le quartier historique de Sidi El Houari, le Palais du bey (époque ottomane) et la majestueuse Place d'armes illustrent la richesse architecturale et les multiples civilisations ayant façonné la cité.



3 SAVEURS LOCALES

Plat populaire emblématique de la rue oranaise, la Karantika (ou Garantita) est une préparation dorée au four à base de farine de pois chiches, servie bien chaude dans du pain baguette croustillant avec du cumin et de la harissa. À cette spécialité incontournable s'ajoutent les délices marins du port de la Madrague, la célèbre Chorba oranaise, le couscous au poisson et les paellas héritées des influences méditerranéennes.



Découverte de la semaine

Aïn El Turk

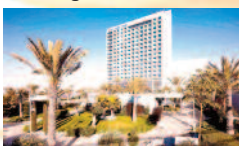
Aïn El Turk est considérée comme la capitale balnéaire d'Oran et l'une des plus belles communes côtières de l'Ouest algérien. Nichée au pied des montagnes surplombant la Méditerranée, elle offre un littoral enchanteur, avec des plages renommées comme Bouzville et Andalouses. La ville s'anime d'une atmosphère exceptionnellement vibrante, surtout en été, grâce à sa promenade animée, ses hôtels haut de gamme et ses restaurants de fruits de mer frais. Elle devient ainsi la destination de prédilection des Oranais et des visiteurs, désireux d'allier détente sur le sable doré et vie nocturne trépidante.



Mon carnet d'adresses

OÙ DORMIR ?

- Hôtel Le Méridien Oran / - Hôtel Royal Oran (MGallery)
- Hotel AZ Grand Oran
- Village méditerranéen



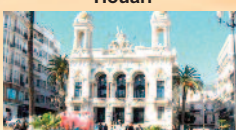
OÙ MANGER ?

- Restaurants du port d'Oran / La Madrague
- Street-food du centre-ville (Sidi El Houari, Boulanger)
- Salons de thé du front de mer



À VISITER

- Le fort et la chapelle de Santa Cruz
- Le Théâtre régional d'Oran et la Place d'armes
- Le quartier de Sidi El Houari



COMMENT Y ALLER ?

En avion : Vol direct vers l'aéroport d'Oran - Ahmed-Ben-Bella depuis Alger (environ 50 min) ou les grandes villes internationales.
En voiture / Bus : Via l'autoroute Est-Ouest (A1) depuis Alger (environ 410 km, soit ~4h45 de route).
En train (SNTF) : Liaisons quotidiennes en train rapide Coradia depuis la gare d'Agha (Alger).

BON À SAVOIR :

Privilégiez le printemps pour visiter les monuments historiques au doux soleil ou la fin de l'été pour profiter de la ferveur des plages et des nuits animées sur la corniche, empruntez le téléphérique pour monter au Murdjadjo et ne partez pas sans avoir goûté une Karantika bien chaude au cumin !



Prochain rendez-vous

CAP SUR TLEMCEN



Voyager,
c'est découvrir
l'âme
de l'Algérie...



www.alger16.dz
ALGER16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAN 2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DE MAÏN A L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES MESSAGES
FORTS
À RETENIR

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

"CARTABLES OUVERTS, ESPRIT EN ÉVEIL"
C'EST LA RENTRÉE !

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

LA « VOITURE NOIRE »

UN JOYAU POUR L'ANNIVERSAIRE DE LA MARQUE

Faire vivre et perpétuer la tradition constitue un défi pour les entreprises riches d'une longue histoire. Une fois de plus, le constructeur français d'automobiles de luxe, Bugatti, se montre à la hauteur de cet enjeu en proposant des modèles d'exception. Exemplaire unique, la « Voiture Noire »* témoigne du savoir-faire de Bugatti, le constructeur des hypersportives les plus puissantes, les plus luxueuses et les plus exclusives au monde.



tourisme déjà capables de dépasser les 220 km/h il y a 80 ans de cela. Jean Bugatti a conçu la Type 57 pour qu'elle puisse s'adapter à différentes formes de moteur et de caisse, se déclinant ainsi en modèles Galibier (berline à quatre portes), Stelvio (cabriolet), Ventoux (deux portes), Atalante (coupé) et Atlantic. Jean Bugatti était

« La forme de luxe la plus aboutie, c'est la personnalisation. Fleuron de la construction automobile, la "Voiture Noire" est une merveille esthétique dotée de technologies de pointe sans équivalent. C'est le modèle Grand Tourisme par excellence », déclare Stephan Winkelmann, Président de Bugatti. Le coupé réussit l'exploit d'offrir le confort d'une berline de luxe et la puissance d'une hypersportive. Esprit pionnier, amour de la perfection et volonté de repousser toujours plus loin ses propres limites constituent les principes fondamentaux qui guident l'action de Bugatti depuis sa création il y a 110 ans. « Notre histoire est à la fois un privilège et une responsabilité, car elle nous impose de veiller à l'héritage Bugatti. En développant la "Voiture Noire", nous rendons hommage à cet héritage tout en donnant un nouveau sens aux mots vitesse, technologie, luxe et esthétique », déclare Stephan Winkelmann. Cette nouvelle hypersportive incarne à la fois la tradition et l'identité françaises de la marque : élégance minimaliste, raffinement intense. La voiture est un chef-d'œuvre du sur-mesure, à l'instar des plus grands noms de la haute couture parisienne.

de technologie. Aucun autre véhicule au monde ne possède un tel moteur. Il est certes très puissant, mais il est aussi magnifique à voir », s'émerveille Stephan Winkelmann. Ce moteur 16 cylindres de 8 litres de cylindrée développe 1500 ch (1 103 kW) pour un couple de 1 600 Nm, une puissance exceptionnelle rendue visible à l'arrière par la présence de six sorties d'échappement faisant honneur à ce 16 cylindres hors normes. Ce modèle unique a d'ores et déjà été acheté pour 11 millions d'euros (hors taxes) par un grand amateur de la marque, ce qui en fait la voiture la plus chère de tous les temps. Fasciné par l'Atlantic, l'acquéreur obtient ainsi une « Voiture Noire » qui rend hommage à son illustre homonyme et transpose dans le temps présent un modèle d'exception. Par son exclusivité, son esthétisme, sa qualité et sa puissance, la « Voiture Noire » n'a pas son pareil. Et pourtant, elle s'inscrit dans une longue tradition automobile.

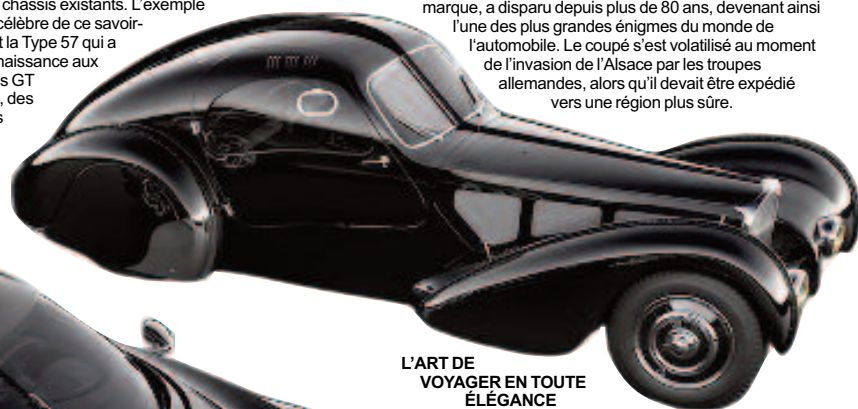
UNE LONGUE TRADITION EN MATIÈRE DE CARROSSERIE

Quelques mois à peine après le lancement de la Divo¹, son modèle hypersportif conçu pour offrir davantage d'accélération latérale, Bugatti démontre une fois de plus sa maîtrise dans l'art de la carrosserie réalisée à la main en proposant un modèle d'exception. Au cours de ses premières décennies d'existence, la marque française de voitures de luxe s'était distinguée par sa capacité non seulement à concevoir des moteurs et des châssis, mais aussi à dessiner des carrosseries destinées à être montées sur des châssis existants. L'exemple le plus célèbre de ce savoir-faire est la Type 57 qui a donné naissance aux modèles GT Atlantic, des voitures Grand

un visionnaire, largement en avance sur son époque. Fils aîné d'Ettore Bugatti, le fondateur de l'entreprise, c'était un designer automobile hors pair doté d'un don naturel pour appréhender l'aérodynamique et les proportions mieux que personne. Dès la fin des années 1920, il joua un rôle majeur dans le développement de l'entreprise en proposant ses propres idées en matière de conception et de design. Il prit la direction de l'entreprise dès 1936 à l'âge de 27 ans. Les carrosseries et les projets de moteurs et de châssis innovants qu'il ne cessa de proposer jusqu'à sa disparition tragique en 1939 ont donné naissance à des voitures exceptionnelles, lui conférant une place de choix dans l'histoire de l'automobile. Son projet le plus abouti et le plus prestigieux est la Bugatti Atlantic. Jean Bugatti aurait fêté ses 110 ans cette année, tout comme l'entreprise. Modèle exclusif, la « Voiture Noire » est un hommage au modèle éponyme disparu depuis la Seconde Guerre mondiale, la Type 57 SC Atlantic de Jean Bugatti, sa création la plus célèbre. L'élément visuel le plus emblématique de ce modèle est la crête qui part de l'extrémité avant de la charnière du capot moteur et court jusqu'à l'arrière du véhicule, faisant de celui-ci un archétype d'intemporalité et une voiture Grand Tourisme d'exception. C'est aujourd'hui l'une des voitures anciennes les plus chères du monde. Seuls quatre exemplaires de l'Atlantic ont été construits entre 1936 et 1938, chacun se distinguant par de nombreux détails personnalisés. Trois de ces coupés existent encore aujourd'hui. Le deuxième exemplaire, piloté par Jean Bugatti lui-même ou par l'un ou l'autre de ses amis pilotes de la marque, a disparu depuis plus de 80 ans, devenant ainsi l'une des plus grandes énigmes du monde de l'automobile. Le coupé s'est volatilisé au moment de l'invasion de l'Alsace par les troupes allemandes, alors qu'il devait être expédié vers une région plus sûre.

LA « VOITURE NOIRE » : BIEN PLUS QU'UNE SIMPLE RÉINTERPRÉTATION

« La "Voiture Noire" est bien plus qu'une réinterprétation moderne de la Type 57 SC Atlantic de Jean Bugatti. Son esthétique est un véritable hymne à la beauté », explique Stephan Winkelmann. La proue allongée et la ligne emblématique de Bugatti en forme de C étirent la silhouette de la « Voiture Noire », lui conférant une allure d'une grande élégance. Les surfaces et les lignes épurées soulignent l'authenticité du coupé. Les boucliers s'intègrent harmonieusement à la caisse, et le pare-brise s'étire en une ligne qui se prolonge jusqu'aux vitres latérales, comme une visière. La carrosserie se présente visuellement d'un seul tenant : aucune ligne superflue ne vient perturber le regard. Ainsi, l'hypersportive se mue en modèle Grand Tourisme taillé pour les longs trajets confortables. « Chaque élément a été fabriqué à la main. La caisse est en carbone apparent noir brillant avec un très fin maillage de fibres de carbone. C'est un matériau parfait



L'ART DE VOYAGER EN TOUTE ÉLÉGANCE

Se présentant comme le modèle Grand Tourisme par excellence, la nouvelle « Voiture Noire » ne cède en rien à son illustre devancière créée par Jean Bugatti en matière d'exclusivité, de performance et de luxe. « Dans le monde entier, Bugatti est synonyme de passion et d'émotion. Les clients attendent de nous que nous ne cessions de les surprendre et de repousser la perfection au-delà des frontières de l'imagination. Nous y sommes parvenus avec la "Voiture Noire" », se félicite Stephan Winkelmann. Bugatti entend continuer à assurer l'avenir de la marque, un avenir fait de beauté, de passion et de surprises. En proposant une interprétation moderne de l'esprit des modèles Grand Tourisme, la « Voiture Noire » rend hommage à la perfection de la technologie et du design. Elle constitue également le moyen le plus élégant et le plus rapide de voyager en voiture. Et le Président de Bugatti Stephan Winkelmann de conclure : « Ce chef-d'œuvre de haute couture automobile témoigne de l'expertise de Bugatti. » Aujourd'hui comme demain.

dans sa conception », commente Étienne Salomé, designer chez Bugatti. « Nous avons passé beaucoup de temps à concevoir ce modèle, jusqu'à parvenir au point où nous ne pouvions plus rien améliorer. Pour nous, ce coupé est synonyme de perfection à la fois dans sa forme et dans ses finitions. » Sous le capot de ce modèle d'exception, il y a le célèbre moteur 16 cylindres de la marque, unique en son genre dans le monde de la construction automobile, un véritable chef-d'œuvre de mécanique. « Ce n'est pas uniquement un moteur : c'est le cœur de la voiture et un bijou





www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

ÉTÉ ET SUCRE : POURQUOI EN CONSOMME-T-ON DAVANTAGE QUAND **IL FAIT CHAUD ?**

■ Autour d'une terrasse ou face à un congélateur de glaces, l'été multiplie les tentations sucrées. Entre glaces, sodas ou cocktails en vacances, les occasions d'augmenter sa consommation de sucre paraissent inépuisables.

Cette parenthèse estivale, propice au relâchement, éclaire un défi de santé publique discret mais préoccupant : le pic saisonnier du sucre dans l'alimentation.

CONTEXTE ET ENJEUX LIÉS À LA CONSOMMATION DE SUCRE

La présence élevée de sucre dans de nombreux produits alimentaires est pointée comme un facteur contribuant à plusieurs problèmes de santé, tels que l'obésité, le diabète de type 2, les maladies cardiovasculaires ou les caries dentaires. La période estivale accentue cette tendance avec une consommation accrue de produits sucrés. L'Organisation mondiale de la santé recommande que les sucres libres, ceux ajoutés aux aliments ou naturellement présents dans certains jus, ne dépassent pas 10 % des apports énergétiques quotidiens.

OBSERVATIONS SUR LE SUCRE EN ÉTÉ

Le sucre est mis en lumière sous ses différentes formes, notamment liquides, telles que sodas, granités, boissons gazeuses, thés glacés industriels, cocktails, jus de fruits, cafés frappés et desserts de vacances. Ces boissons sont absorbées rapidement et procurent moins de sensation de satiété que les aliments solides. Le sucre est aussi présent de façon cachée dans plusieurs préparations comme les sauces, les plats cuisinés ou le pain industriel, ce qui complique son repérage et sa gestion.

CONSOMMATION QUOTIDIENNE : EXEMPLES CONCRETS DE L'ÉTÉ

Les sorties à la piscine ou les moments de détente en terrasse multiplient les occasions de consommer du sucre. Une glace après la baignade, un soda rafraîchissant, un cocktail sur la plage ou un dessert glacé lors d'un barbecue contribuent à augmenter les apports. Ces plaisirs s'ajoutent aux sucres déjà présents dans les aliments transformés comme les céréales sucrées ou les yaourts aromatisés. Ce cumul, fréquent en saison estivale, accentue les risques liés à une consommation excessive.

LE GOÛT DU SUCRE : UN HÉRITAGE BIOLOGIQUE

Le plaisir éprouvé face au goût sucré est inscrit dans notre biologie. Il signale un aliment énergétique et sûr, une préférence héritée nécessaire en temps de rareté alimentaire. Aujourd'hui, cette inclination naturelle se confronte à l'abondance permanente de produits sucrés tels que glaces ou

sodas. Le mécanisme de récompense du cerveau activé par le sucre encourage à en reprendre, rendant difficile le contrôle des quantités consommées.

IMPLICATIONS POUR LA SANTÉ ET PRÉVENTION EN PÉRIODE ESTIVALE

L'augmentation saisonnière de la consommation de sucre sous différentes formes impose une attention particulière. La difficulté à estimer la quantité de sucre caché dans les aliments transformés complique le suivi des apports. La vigilance est d'autant plus nécessaire que les boissons sucrées, très prisées en été, ne procurent pas de sensation de satiété durable. Sensibiliser à cette omniprésence du sucre dans l'alimentation est important pour mieux accompagner les choix des consommateurs, notamment en période de relâchement alimentaire.



NUMÉROS UTILIS

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU
BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI
MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE
GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE
DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION
CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ
DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILIS

AÉROPORT
HOUARI-
BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE
(RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazair
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger

020 10 23 68

FOOTBALL/MANCHESTER UNITED

QUEL AVENIR POUR MARCUS RASHFORD ?

L'avenir de Marcus Rashford est plus incertain que jamais. De retour à Manchester United après un prêt convaincant au FC Barcelone lors de la saison 2025-2026, l'attaquant anglais espérait poursuivre son aventure en Catalogne.

Les dirigeants mancuniens partageaient cet espoir, convaincus que les Blaugrana lèveraient l'option d'achat fixée à 26 millions de livres sterling. Mais le club espagnol a finalement changé de stratégie, laissant Rashford dans une situation délicate à Old Trafford. L'arrivée de Michael Carrick sur le banc de Manchester United aurait pu offrir une nouvelle opportunité à l'international anglais. Ancien coéquipier de Rashford, le nouveau manager pourrait être tenté de lui redonner sa chance. Pourtant, en interne, rien ne laisse penser qu'un retour dans un rôle majeur soit acquis. À quelques semaines de la clôture du mercato, plusieurs scénarios restent envisageables. Une réintégration au sein de l'effectif, un nouveau prêt ou un transfert définitif demeurent sur la table. Une chose semble toutefois certaine : le feuilleton Rashford devrait se prolonger jusqu'aux derniers jours du marché des transferts.

UNE COUPE DU MONDE QUI N'A PAS CHANGÉ LA DONNE

Manchester United comptait sur une belle Coupe du monde 2026 de son attaquant pour relancer sa cote sur le marché. Les Red Devils espéraient que Rashford s'imposerait comme un titulaire indiscutable avec l'Angleterre sous les ordres de Thomas Tuchel.

La réalité a été bien différente. Malgré un but lors de l'entrée en lice des Three Lions contre la Croatie, l'attaquant n'a jamais réussi à s'imposer durablement. Anthony Gordon a progressivement pris le dessus dans la hiérarchie et s'est installé sur l'aile gauche pendant toute la phase à élimination directe. Au final, Rashford a quitté le Mondial avec un bilan modeste d'un but et d'une passe décisive, insuffisant pour convaincre les grands clubs européens de passer à l'action.

BARCELONE PASSE À AUTRE CHOSE

Le principal coup dur est venu du FC Barcelone. Alors que les dirigeants catalans disposaient d'une option d'achat fixée à 26 millions de livres sterling, ils ont préféré investir massivement sur Anthony Gordon, recruté à Newcastle pour 69 millions de livres. Cette arrivée a définitivement fermé la porte à Rashford. L'option d'achat a expiré sans être activée et Manchester United ne souhaite pas renégocier à la baisse ni envisager un nouveau prêt. Dans le même

temps, la clause libératoire de 40 millions de livres figurant dans le contrat du joueur a également pris fin, obligeant désormais les clubs intéressés à négocier directement avec les Red Devils.

LES PISTES DISPARAISSENT LES UNES APRÈS LES AUTRES

Les possibilités de départ se réduisent au fil des semaines. Rashford espérait toujours voir Barcelone revenir à la charge, mais cette hypothèse semble définitivement écartée. D'autres mouvements sur le marché ont également compliqué sa situation. Selon plusieurs médias anglais, l'international aurait refusé les approches de Fenerbahçe et de Galatasaray, préférant attendre une offre d'un club engagé en Ligue des champions. Par ailleurs, Manchester United voit également certaines pistes offensives lui échapper, ce qui complique encore la gestion du dossier Rashford. Le club mancunien ne dispose pas d'une grande marge financière et ne peut pas se permettre de recruter massivement sans enregistrer de ventes importantes.

UN DÉPART EN PREMIER LEAGUE PRESQUE IMPOSSIBLE

La perspective d'un transfert vers un concurrent anglais paraît également très improbable. Les dirigeants de Manchester United ne souhaitent pas renforcer un rival direct et redoutent de voir Rashford retrouver son meilleur niveau sous un autre maillot de Premier League. Tottenham s'était renseigné lorsque la clause libératoire était encore valable, tandis qu'Arsenal et Chelsea ont également été évoqués parmi les prétendants. Toutefois, aucune offre concrète n'a suivi et ces pistes semblent aujourd'hui s'être refroidies. À moins d'un retournement de situation dans les dernières semaines du mercato, Marcus Rashford apparaît donc dans une position inconfortable. Ni totalement relancé à Manchester United ni proche d'un départ vers une destination de premier plan, l'attaquant anglais devra patienter avant de connaître l'issue d'un dossier qui continue d'alimenter les spéculations.

A.Amine



APRÈS LA CONTROVERSE ANDREA PIRLO Roberto Mancini accepte de reprendre la sélection italienne

La FIGC a trouvé un accord pour le retour de Mancini au poste de sélectionneur de l'Italie après la démission de Gennaro Gattuso, en avril. La décision a été prise après que les négociations avec plusieurs cibles prioritaires ont abouti à des impasses. Comme l'a rapporté Fabrizio Romano, Mancini, qui a quitté le club qatari d'Al-Sadd, le mois dernier, est prêt à reprendre les rênes de la sélection italienne après son précédent passage avec l'Arabie saoudite.

La recherche d'un entraîneur a été plongée dans des turbulences internes après que le président de la FIGC, Giovanni Malago, a bloqué de manière spectaculaire la nomination de Pirlo, au tout dernier moment. Ce revirement a été déclenché par le rôle d'ambassadeur de Pirlo auprès d'une société de paris russe. Ce rejet soudain a eu des répercussions immédiates au sein de la direction de la fédération, le directeur technique Paolo Maldini et le conseiller Leonardo démissionnant tous les deux simultanément, après seulement 16 jours dans leurs fonctions. Avant de se tourner vers nouveau vers Mancini, la fédération avait mené des discussions ambitieuses avec Pep Guardiola, disponible après avoir quitté

Manchester City à la fin de la saison dernière. Cependant, un accord a capoté en raison des exigences salariales vertigineuses du technicien espagnol, qui réclamait 17 millions de livres par an. Cela a contraint la FIGC à porter son attention sur Mancini, qui s'apprête à hériter d'un groupe encore sous le choc après avoir manqué une troisième Coupe du monde consécutive. Mancini devrait être chargé de remodeler l'effectif avant son potentiel deuxième retour sur le banc face à la Belgique en Ligue des nations le 25 septembre. Son objectif principal sera de reconstruire la fragile force mentale de l'équipe après son creux-cœur lors de la défaite aux tirs au but contre la Bosnie-Herzégovine en barrages de qualification pour la Coupe du monde 2026. Fort de trois titres de Serie A et d'un sacre en Premier League, Mancini est attendu pour apporter une stabilité immédiate au milieu des turbulences de la fédération.



TENNIS - CLASSEMENT ATP Djokovic remonte à la 5^e place, Alcaraz se rapproche du total de points de Zverev

Jannik Sinner conserve la première place du classement ATP avec 13.450 points, soit 4.970 points d'avance sur Zverev. La lutte pour la deuxième place mondiale s'intensifie, Alexander Zverev ne comptant plus que 320 points d'avance sur Alcaraz. Le joueur allemand devra notamment défendre 400 points à l'Open du Canada 2026, la semaine prochaine, un tournoi où il avait atteint les demi-finales l'an dernier. Alcaraz, quant à lui, n'est pas sous pression et si Zverev est éliminé prématurément, la star espagnole aura l'occasion de le dépasser et de reprendre la deuxième place du classement ATP. Djokovic a gagné deux places et se hisse au 5^e rang mondial avec 3.760 points, dépassant ainsi Alex De Minaur (3.660 points), qui a perdu 450 points la semaine dernière. Daniil Medvedev a progressé d'une place et se

retrouve au 7^e rang, tandis que Ben Shelton a reculé au 8^e rang. Parmi les dix derniers joueurs mondiaux figurent Félix Auger-Aliassime (4^e), Flavio Cobolli (9^e) et Taylor Fritz (10^e). L'Argentin Francisco Cerundolo a gagné deux places et fait son entrée dans le top 20. Le 1^{er} août 2026, l'Open du Canada ATP Masters 1000 débutera à Montréal. Jannik Sinner et Novak Djokovic ne participeront pas à ce tournoi canadien et n'excluent pas la possibilité de jouer à l'Open de Cincinnati, qui commence aux États-Unis le 14 août. Carlos Alcaraz ne participera pas à l'Open du Canada, mais il a confirmé sa présence à l'Open de Cincinnati. Les meilleurs joueurs mondiaux mettent tout en œuvre pour être au sommet de leur forme physique et viser l'objectif ultime : l'US Open 2026, qui se déroulera aux États-Unis le 24 août.

ES BEN AKNOUN - CAP SUR LE DEUXIÈME STAGE D'ALGER

ZEGHDOUD VISE MIEUX QUE LA 8^e PLACE DE LA SAISON ÉCOULÉE

Après un premier stage bouclé avec succès sur les hauteurs de Tikjda, samedi dernier, l'entraîneur de l'ES Ben Aknoun, Mounir Zeghdoud, avait fixé rendez-vous à ses joueurs, pour hier, en vue d'entamer la deuxième phase de leur préparation estivale.

En regroupement au Centre national de sport et de loisirs de Tikjda, depuis le 15 juillet dernier, les coéquipiers du capitaine Abderrahmane Hachoud ont regagné Alger, samedi dernier, pour bénéficier de trois jours de repos, histoire de souffler des efforts consentis durant ce premier stage consacré essentiellement au travail athlétiques. Dix jours durant, le staff technique a soumis son groupe à un travail principalement axé sur le volet physique pour permettre aux joueurs de retrouver leur fraîcheur mais aussi charger convenablement leurs batteries en prévision de l'entame de la phase précompétitive. Profitant de la présence de la JS Saoura, également en préparation à Tikjda, Zeghdoud a fait livrer une première rencontre amicale à son équipe en clôture de son stage, vendredi dernier. Au-delà de la défaite concédée face aux sudistes (2-1), ce match fut une belle opportunité pour Zeghdoud de voir à l'œuvre ses nouvelles recrues et avoir une certaine idée sur les potentialités de son collectif. Hier, c'était donc le rendez-vous fixé pour aborder la seconde étape de la préparation arrêtée à Alger et en grande partie dédiée à la préparation technico-tactique, en vue d'affiner les automatismes entre les joueurs sur le terrain, en prévision de la nouvelle saison. L'équipe devait prendre ses quartiers à l'hôtel Ferdi Lilly, implanté à Ben Aknoun, pour faciliter les déplacements aux séances d'entraînement qui seront alternées, dit-on, entre le stade Mokrani et le stade Benrouila. Même si le

programme définitif n'a pas été divulgué, il est certain que Zeghdoud tentera d'avoir une série de rencontres amicales afin de procéder à une évaluation progressive du travail qui sera accompli et surtout avoir une préparation optimale de l'équipe qui aspire à réussir une belle saison à venir.

SIX NOUVELLES RECRUES EN RENFORT

A signaler qu'au registre des recrues, l'ES Ben Aknoun a déjà enregistré pas moins de six nouvelles têtes venues renforcer les rangs de l'équipe. Il s'agit de l'ancien gardien international des U23, Mohamed Medjadji, du défenseur central M'hamed Marouani, en provenance du MC El-Bayadh, de l'attaquant Youcef Bechou de l'USM El-Harrach, du milieu offensif Mohamed Ben Chaira qui a débarqué du CS Constantine, de l'ailier gauche Lounes Adjout du MC El-Bayadh et, enfin, du latéral droit Nabil Boukaroum, en provenance de l'OG Akbou. En évoquant l'actualité et le futur du club, en marge du stage de Tikjda, Mounir Zeghdoud voit en la stabilité prônée par la direction du club un avantage pour l'équipe qui pourra ainsi poursuivre son travail sans chamboulement. «Miser sur la continuité c'est en soi une bonne chose pour le club. Nous avons quand même, sans prétention, effectué un travail et ça me tenait à cœur de continuer le chantier. De plus, on ne se plaint pas. L'ES Ben Aknoun est un club qui a mis à disposition tous les moyens nécessaires pour l'épanouissement d'une équipe et pour assurer un bon travail. Les dirigeants nous ont bien accompagnés et je ne peux qu'être honoré de cette confiance qu'on m'a renouvelée. De notre côté, personnellement et mon staff, on fera tout pour être à la hauteur de cette confiance et continuer lors de cette deuxième saison avec la même persévérance et le même sérieux. Notre but est de continuer sur notre lancée et de chercher à améliorer nos réalisations», dira-t-il. «J'ai eu d'autres propositions d'autres clubs, j'ai préféré aussi jouer la carte

de la stabilité», a révélé Zeghdoud.

LE COACH PRÉFÈRE RECEVOIR AU STADE DU 5-JUILLET

S'agissant de son effectif, le coach ajoutera que le club a fait de son mieux pour «se renforcer afin d'améliorer la qualité du groupe, c'est, partant, là justement une preuve qu'on est ambitieux de réussir quelque chose de meilleur encore cette saison à venir». Plus précisément, «nos objectifs ? C'est sûr qu'on essaiera de faire mieux que la saison passée, mais les objectifs ne peuvent aller au-delà des potentialités de l'équipe. On ne doit pas se mentir non plus. Comme je l'ai dit, on essaiera de faire notre meilleure saison. Disons, pour rester humble, que notre objectif essentiel est de confirmer notre place en Ligue 1 et assurer le plus tôt, et au mieux, notre maintien. Sans prétention, on essaiera de terminer à une meilleure place que celle de la saison passée au classement final. On devra surtout exploiter notre expérience et cette stabilité pour améliorer notre jeu et éviter nos erreurs du passé. Je pense qu'on n'a pas besoin de dire qu'on n'a pas les moyens de certains clubs pour aspirer à des objectifs qui sont hors de notre portée, on doit rester réalistes. Mais on fera en sorte d'optimiser nos potentialités». La saison écoulee, l'ES Ben Aknoun a terminé à la 8^e place du championnat avec 43 points. Pour faire mieux cette saison, Zeghdoud espère bien que son équipe évoluera sur un meilleur terrain déjà. «Notre rendement a toujours été meilleur quand on a eu à évoluer sur un grand terrain gazonné, les joueurs s'y retrouvent et s'expriment beaucoup mieux. Pour cette saison, je sais que la direction du club a fait une demande pour recevoir nos adversaires au stade du 5-Juillet et on espère qu'elle aboutira, mais ce n'est pas encore gagné. Car il y a tout de même des

engagements financiers à honorer pour disposer de ce genre de stade et on espère trouver une solution». En attendant, Zeghdoud ne veut pas pour autant s'encombrer de ce détail, aussi important soit-il. Son souci du moment est de faire de ce second stage précompétitif une autre réussite.

Djaffar C.

MC ALGER / ALORS QU'IL ÉTAIT ANNONCÉ OFFICIELLEMENT ACQUIS

Belaïli dribble Hadj Redjem et file à nouveau à l'ES Tunis

Décidément, le feuilleton Belaïli, que tout le monde considérerait avoir pris fin avec son engagement affirmé au MCA, a finalement connu un nouveau rebondissement, ces dernières 48 heures, avec les pourparlers relancés entre le joueur et l'ES Tunis. Belaïli a surpris tout le monde en prenant encore l'avion pour Tunis, lundi en fin d'après-midi. Un voyage intrigant, mais pas autant que ça pour les observateurs qui connaissent les frasques du joueur. Jugeons-en : la semaine dernière, il avait été donné acquis pour deux ans supplémentaires avec l'ES Tunis. Tous les détails de son nouveau contrat avaient été discutés et validés par les deux parties. Et il ne manquait que la signature. Belaïli a même entamé les entraînements en salle à Tunis sous le maillot de l'EST. Sauf que le jour retenu pour la signature du contrat, soit lundi 20 juillet, Belaïli ne se présentera finalement pas. Il sèchera encore un nouveau rendez-vous qui lui avait été accordé pour le jeudi 23 juillet qui suivait. Il rentrera finalement sur Alger sans jamais rien signer avec l'EST. Chose qui a irrité la direction du club tunisien qui annoncera officiellement la clôture du dossier Belaïli. Entre-temps, ce dernier, qui avait déjà entamé les discussions avec le Mouloudia d'Alger, s'affichera ouvertement cette fois avec Hadj Redjem et Djamel Benlamri, respectivement, président et manager du MCA pour annoncer, dès le week-end dernier, son arrivée prochaine au MCA. Un communiqué officiel du MCA a été diffusé à cet effet. Mais là encore sans que le joueur ne signe quoi que ce soit, en attendant le verdict du TAS, au sujet de sa suspension, avait-il prétexté. Et voilà que depuis lundi dernier, Belaïli a de nouveau repris le chemin inverse vers Tunis pour relancer le dossier de son renouvellement avec l'EST. Les médias tunisiens, citant des sources autorisées de l'Espérance, affirment que c'est Belaïli lui-même qui a repris langue avec le club tunisien pour se remettre à table, en vue de concrétiser le renouvellement de son contrat. A en croire les bruits qui fuient de l'entourage immédiat du joueur, les raisons de cette volte-face sont à chercher dans cette visite médicale imposée par le Mouloudia, ce qui est du reste chose normale, avant toute signature, que Belaïli chercherait justement à éviter. Pour rappel, le joueur reprend à peine d'une méchante blessure aux ligaments qui l'avait éloigné des terrains depuis plusieurs mois. Sauf qu'en l'absence

de communication officielle du joueur, du MCA et même de l'EST, tout le monde reste suspendu pour l'heure à la moindre fuite porteuse d'une nouveauté. Pendant ce temps, à Alger, c'est l'alerte générale à la direction du Doyen, comme chez les supporters qui ruminent une colère noire. De folles rumeurs avancent même une supposée démission du manager Benlamri. Mais point de confirmation de ce dernier. Dossier à suivre de près car tout reste possible avec Belaïli. Il a habitude ses fans à ses fresques, comme ses dribles qui peuvent être parfois dévastateurs en conséquences...

LE MOULOUDIA ENTAME SA SÉRIE DE MATCHS AVEC UN NUL CONTRE SUNDOWNS

Par ailleurs, loin du tumulte Belaïli, l'équipe, en stage de préparation en Autriche, a entamé lundi en début d'après-midi sa brochette de matchs amicaux au programme. C'était face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns. La rencontre, qui a été un bon test d'ouverture pour le coach Khaled Benyahia et lui a permis de jauger les potentialités de son team, s'est soldée sur le score de parité d'un but partout. C'est le Mouloudia qui a ouvert la marque par l'intermédiaire de son attaquant vedette, Zinedine Ferhat, qui avait permis au Doyen de mener au score, dès la 55', l'un des ténors du football africain, rompu au haut niveau de la Ligue des champions du continent. Les Sud-Africains réussirent toutefois à revenir dans la partie et à refaire leur retard pour la boucler sans vainqueur. Le Mouloudia a évolué d'entrée avec Guendouz dans les buts, Abdelouli (cap), Menzala, Khelif, Halaimia, Ben Khemassa, Ben Houa, Boukholda, Ferhat, Konaté et Bayazid. Les champions d'Algérie en titre sont en stage sur les terres autrichiennes depuis le 22 juillet dernier et ont encore deux rencontres amicales à livrer. Contre Al Hilal Al Saoudi, aujourd'hui, et Al-Shabab Football Club d'Arabie saoudite, le 3 août prochain.

Djaffar C.



NA HUSSEIN DEY Abdenour Bousbia nouveau coach

Doucement mais sûrement, les choses commencent à se mettre en place du côté d'Hussein Dey. Le président nouvellement élu, Athmane Sahbane, vient de conclure une première importante démarche en parvenant à engager officiellement l'entraîneur Abdenour Bousbia pour diriger la barre technique du club lors de la saison à venir. Avec un objectif clair qui est de jouer à fond la carte de l'accession pour réaliser ce but que tout Hussein Dey attend, qui est de revoir le NAHD en Ligue 1. A vrai dire, le président Sahbane n'a pas visé au hasard, mais a bien choisi le profil de son coach à la réputation de «spécialiste de l'accession», en témoigne son exploit réalisé avec l'ES Ben Aknoun. La saison dernière, il a été aussi à deux doigts de refaire la pousse avec le CA Batna qu'il avait mené aux play-offs. En s'adjoignant la pioche Bousbia, Sahbane a sans doute réalisé une bonne affaire d'autant plus qu'il était très concurrencé par le MSP Batna et l'USM Annaba. A signaler, par ailleurs, qu'Abdenour Bousbia sera assisté dans sa mission par deux enfants du club, à savoir Ali Bendebka, en tant qu'entraîneur adjoint, et Fateh Toulal, pour prendre en charge les entraînements spécifiques des gardiens de but. Il devra prendre ses fonctions le plus tôt possible avec la reprise projetée pour, au plus tard, ce week-end, avance-t-on.

D. C.

**EL-QODS -**

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (Unrwa) a condamné, lundi dernier, l'assaut mené par des soldats de l'occupation sioniste, accompagnés d'un certain nombre de responsables de l'entité sioniste, contre son centre de formation professionnelle de Qalandiya, situé à El-Qods-Est occupé.

PÉKIN - Un séisme d'une magnitude de 5,7 a secoué le district de Xinghai, dans la province chinoise du Qinghai (nord-ouest), hier, selon le Centre du réseau sismique de Chine (CENC).

MEXIQUE - Une personne a été tuée et deux autres blessées lundi dernier à Mexico dans une fusillade en plein jour près du siège de la présidence, selon les autorités.

LISBONNE - Plus d'un millier de pompiers et autres professionnels, soutenus par une vingtaine d'avions et d'hélicoptères, ont été mobilisés lundi dernier suite au déclenchement de plusieurs incendies dans le nord et le centre du Portugal, a annoncé la Protection civile.

CHINE - Le ministère chinois des Ressources en eau a annoncé, lundi dernier, qu'il maintenait le niveau III d'alerte aux inondations pour les provinces de Jiangxi (est) et du Hunan (centre) et du Guangdong (sud).

La question du Sahara occidental ne s'évalue pas à l'aune des calculs conjoncturels, mais bien au prisme du droit international et de la conscience collective.

Alors que le dossier continue d'être au cœur des tensions régionales, une rencontre de haut niveau réunissant chercheurs, diplomates et experts s'est tenue lundi dernier à Alger pour analyser les enjeux d'un conflit vieux de plus de cinq décennies. Organisé par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), en coordination avec le Centre sahraoui d'études stratégiques, ce colloque scientifique intitulé "Question du Sahara occidental : racines historiques, situation actuelle et perspectives à la lumière des mutations internationales" s'est imposé comme une tribune de cadrage stratégique. Dès l'ouverture des travaux, la diplomatie algérienne a tenu à rappeler le caractère immuable de sa doctrine étrangère en la matière. La représentante du ministère des Affaires étrangères, directrice générale de la veille stratégique, de l'anticipation et de la gestion des crises, Mme Nassima Baghli, a indiqué que la position de l'Algérie sur la question du Sahara occidental "a toujours été cohérente et claire", étant une question de décolonisation, soulignant que son règlement "doit impérativement passer par l'exercice, par le peuple sahraoui, de son



droit à l'autodétermination conformément à la charte pertinente des Nations unies". Cette continuité doctrinale, perçue du côté sahraoui comme un pilier fondamental de leur résistance politique et juridique, s'inscrit dans un héritage historique précis. L'ambassadeur de la République sahraoui en Algérie, M. Khatri Adouh Khatri, a salué, dans son intervention, la position de l'Algérie qui "œuvre constamment à maintenir vivante dans les mémoires et les consciences la cause du peuple sahraoui", ce qui reflète son engagement à soutenir les causes justes. Pour le diplomate, cette solidarité constante "puise sa source dans l'esprit et les principes de la glorieuse Révolution de Novembre" et incarne "la doctrine de la libération et de la liberté à laquelle le peuple algérien frère a cru, pour laquelle il s'est sacrifié et à laquelle il est resté attaché". L'enjeu de ce forum académique dépassait la simple réaffirmation de principes : il s'agissait de doter la cause d'une grille d'analyse renforcée face aux tentatives de dénégation

du conflit. Cette rencontre vient "confirmer et réitérer la position forte de l'Algérie sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a ajouté l'ambassadeur, estimant que ce colloque représente "un apport riche à l'analyse, à la recherche et à l'éclairage sur la lutte du peuple sahraoui, son parcours de libération et sa juste cause qui dure depuis plus de soixante-dix ans".

Dans cette même perspective, les organisateurs ont souligné la portée universelle du dossier, refusant de le cantonner à un simple litige frontalier. Le directeur général de l'INESG, M. Abdelaziz Medjahed, a, pour sa part, affirmé que le riche programme du colloque permettra d'étudier la question du Sahara occidental sous ses différents aspects, de rappeler fidèlement son histoire et d'ouvrir le débat sur les différentes visions et analyses qui s'y rapportent. Qualifiant le dossier de "cause de conscience", il a ajouté qu'il "ne s'agit pas seulement de la cause du peuple sahraoui, mais de celle de tous les hommes libres à travers le monde". Face au statut quo et aux lenteurs de la diplomatie multilatérale, les institutions sahraouies ont profité de l'événement pour remettre l'ONU devant ses responsabilités juridiques et morales. Pour sa part, le président du Centre sahraoui d'études stratégiques, Sidi Mohamed Aba Mohamed, a déclaré que la question du Sahara occidental "demeure une question de décolonisation inscrite à l'ordre du jour des Nations unies", appelant à accélérer la mise en œuvre des résolutions de la légalité internationale et à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination.

G. Salah Eddine

PARLEMENT PANAFRICAIN

BOUTBIG RÉAFFIRME L'ENGAGEMENT CONTINENTAL EN FAVEUR DE L'AGENDA 2063

Le président du Parlement panafricain (PAP), M. Fateh Boutbig, a réitéré lundi dernier l'engagement de l'institution à jouer un rôle de « partenaire actif » dans la réalisation de l'Agenda 2063 pour l'Afrique. Il a précisé qu'il s'agit d'un cadre stratégique qui traduit les aspirations des peuples du continent à une Afrique prospère, intégrée, sûre et en mesure d'occuper la place qui lui revient au sein de la communauté internationale.

M. Boutbig a expliqué, dans un discours prononcé à l'occasion de l'ouverture de la première session ordinaire de la septième législature du PAP, au siège du Parlement à Midrand, en Afrique du Sud, que cette session représente un moment charnière dans « le parcours de notre institution continentale », annonçant que la prochaine étape sera placée sous le signe « de la réforme, de l'efficacité, du partenariat et de la réussite ». Selon le président du PAP, la septième législature repose sur « quatre axes stratégiques » : l'amélioration de la performance institutionnelle du Parlement, la consolidation des principes de bonne gouvernance, le soutien à l'intégration économique et législative du continent, ainsi que le renforcement de la diplomatie parlementaire au service de la paix, de la justice et du



développement et, enfin, la conduite de la transformation numérique tout en consolidant la souveraineté numérique de l'Afrique. Dans ce contexte, M. Boutbig a insisté sur le fait que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ne constitue pas uniquement un partenariat économique, mais un projet civilisationnel et stratégique reflétant « la volonté de l'Afrique de construire son avenir avec ses propres capacités ». Il a indiqué, à cet égard, que le PAP continue de soutenir sa concrétisation à travers le rapprochement législatif, l'harmonisation des législations nationales et le suivi des engagements pris à l'échelle

continentale. Il a réitéré, à cette occasion, la solidarité du PAP avec le peuple palestinien et son soutien à ses droits légitimes, notamment le droit à l'établissement de son propre État, appelant à mettre fin aux souffrances des civils et à faire respecter les résolutions des Nations unies, ainsi que le droit international. Le Parlement panafricain a également réaffirmé son engagement en faveur de l'achèvement du processus de décolonisation, conformément à la Charte des Nations unies, à l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA) et aux résolutions internationales pertinentes. En conclusion de son allocution,

M. Boutbig a considéré l'autonomisation des femmes et des jeunes comme un « pilier fondamental » pour bâtir l'avenir du continent. Il a également mis en exergue l'importance de renforcer la présence des femmes aux postes de direction et de décision, de garantir une éducation de qualité et d'offrir davantage d'opportunités d'emploi et d'innovation aux jeunes, présentés comme des « partenaires du présent et artisans du changement ».

La première session ordinaire de la septième législature du PAP se poursuivra jusqu'au 30 juillet. Les participants y examineront plusieurs questions inscrites à l'ordre du jour, notamment la paix et la sécurité sur le continent, les rapports des commissions permanentes et celui du groupe des femmes parlementaires, ainsi que le thème retenu par l'Union africaine pour l'année 2026 relatif à la garantie d'un accès durable à l'eau et à des systèmes d'assainissement sûrs, en vue de la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063. Les travaux seront sanctionnés par l'adoption des résolutions finales.

Abir Menasria